AKTIOUN BAMBËSCH-Pâques 2019

8 au 12 avril 2019 de 14h00 à 18h00

pour les enfants des cycles 1.1 - 4.2 habitant la Ville de Luxembourg



Conditions générales

JOUER, DÉVELOPPER SA CRÉATIVITÉ, PARTICIPER...

L'Aktioun Bambësch est une offre de la Ville de Luxembourg qui s'adresse aux enfants des cycles 1.1 - 4.2 habitant le territoire de la Ville. Les activités proposées aux enfants pendant les après-midis de l'Aktioun Bambësch sont organisées d'après la pédagogie du jeu. Il s'agit d'éveiller et de soutenir la créativité des enfants, leur permettre d'élargir leurs connaissances et d'évoluer dans un groupe.

La plupart des activités a lieu en plein air, mais par mauvais temps, des centres culturels, des salles de classe ou des halles sportives sont mis à la disposition du CAPEL. Pour assurer le confort de vos enfants, vous devez veiller à ce qu'ils portent des vêtements adaptés aux conditions météorologiques et aux activités proposées. Les enfants emmèneront une collation pour la pause de l'après-midi ainsi que de l'eau. En cas de maladie, l'enfant ne peut venir à l'Aktioun Bambësch.

Les vêtements des enfants et autres objets (tels que sacs à dos) doivent porter le nom et le prénom de l'enfant. Les "objets trouvés" sont gardés par le CAPEL pendant 2 à 3 mois après l'Aktioun Bambësch. En cas de non-retrait, les vêtements sont remis à une oeuvre sociale.

Le CAPEL ne peut être tenu responsable en cas de perte ou de déchirures.

La participation aux activités est gratuite.

ENCADREMENT

L'Aktioun Bambësch est organisée par le département CAPEL du Service Foyers scolaires de la Ville de Luxembourg. Pendant la durée des activités et le transport en bus, la responsabilité de la garde des enfants incombe au CAPEL.

L'encadrement des enfants est assuré par des animateurs et animatrices qualifiés (âge minimum 18 ans), dont la majorité détient un brevet d'aide-animateur ou d'animateur, délivré par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Ces animateurs et animatrices sont formés, guidés et supervisés quotidiennement par le personnel pédagogique du CAPEL.

En cas d'accident, le CAPEL prendra toutes les mesures nécessaires et en informera les parents dès que possible.

N.B. Concernant l'encadrement des enfants issus du cycle 1.0 et qui sont inscrits dans un foyer scolaire, un moyen de garde est organisé par les soins des Foyers scolaires. Pour toute information supplémentaire, nous vous prions de vous adresser au Chargé de Direction de votre Foyer scolaire.

ENCADREMENT SPÉCIFIQUE

Pour les enfants qui ont besoin d'un encadrement spécifique (diabète, allergies, handicap, troubles comportementaux....), nous vous prions de prendre contact avec le CAPEL (tél. 4796-2442) et de le mentionner explicitement sur les bulletins d'inscription et d'identification.

TRANSPORT

Lors de l'Aktioun Bambësch, des bus spéciaux de la Ville de Luxembourg amènent les enfants des différents quartiers aux lieux des activités. Le ramassage des enfants se fait aux arrêts de bus dotés d'un panneau « Aktioun Bambësch ».

Les sites d'accueil ainsi que la répartition des enfants suivant les quartiers seront publiées dans les meilleures délais sur www.capel.lu.

La répartition des enfants suivant les quartiers sera publiée sur www.capel.lu.

Les parents ou tuteurs doivent amener les enfants à l'arrêt « Aktioun Bambësch » de leur choix (à indiquer sur le coupon 1) ou directement sur place.

Les enfants qui fréquent un foyer scolaire le matin et dont les parents souhaitent qu'ils participent l'après-midi à l'« Aktioun Bambësch », sont accompagnés par un éducateur à l'arrêt et sont sous sa responsabilité jusqu'au moment où les portes du bus se ferment.

Au retour, la responsabilité de la garde de l'enfant incombe, dès la sortie du bus aux parents ou tuteurs, qui doivent être présents à l'arrêt suivant l'horaire indiqué pour reprendre les enfants âgés de moins de 8 ans.

Les numéros des arrêts de bus, les horaires et les numéros des bus vous seront communiqués début décembre sur le site www.capel.lu. Les horaires seront également affichés aux arrêts pourvus du panneau « Aktioun Bambësch ».

INSCRIPTION

Afin de nous mettre en mesure d'organiser les activités de loisirs dans de bonnes conditions et de disposer de suffisamment de places dans les autobus, vous devez remplir deux coupons différents:

- Le COUPON 1 sert à l'inscription de votre enfant à l'« Aktioun Bambësch ». Il est à renvoyer dûment rempli au CAPEL par courrier (4-12, rue de l'École, L-1454 Luxembourg), fax 42 25 90 ou email aktioun.bambesch@vdl. lu pour le 22 février 2019 au plus tard.
- Le COUPON 2 sert à l'identification de l'enfant lors de sa participation aux activités. Il est à remettre par l'enfant à l'animateur de référence le premier jour où l'enfant participe à l'« Aktioun Bambësch ». En échange, les enfants reçoivent un « passeport Aktioun Bambësch » qu'ils doivent présenter les jours suivants.

Nous vous prions de remplir les coupons d'identification en bonne et due forme et **de façon lisible** :

- soit en remplissant les formulaires sur ordinateur (www.capel.lu);
- · soit en utilisant des majuscules en caractères d'imprimerie ;
- en indiquant un numéro de téléphone qui nous permet de vous joindre à tout moment ;
- le cas échéant, en indiquant le foyer scolaire dans lequel votre enfant est inscrit (pendant la durée de l'« Aktioun Bambësch »);
- en cochant sur le coupon 1 l'arrêt où votre enfant empruntera le bus spécial « Aktioun Bambësch ».

Il est impératif de signer à la main le coupon d'identification (coupon 2) de votre/vos enfant/s.

Les enfants sont libres de participer à l'Aktioun Bambësch les jours de leur choix. Ils ne doivent pas être présents le pemier jour ni participer tous les jours à l'Aktioun Bambësch. Aucune déclaration d'absence n'est requise pour les jours où les enfants ne se présentent pas.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter via les coordonnées indiquées ci-dessous.

Tél.: secrétariat: 4796-2442 / 4796-2967

Fax: 422590

DELAI D'INSCRIPTION: 22 février 2019



SERVICE FOYERS SCOLAIRES
DEPARTEMENT CAPEL

4-12, rue de l'Ecole, L-1454 Luxembourg www.capel.lu

Inscription COUPON 1

Délai d'inscription: 22 février 2019

à envoyer directement au CAPEL, par voie postale, fax ou e-mail. 4-12 rue de l'Ecole, L-1454 Luxembourg; Fax: 422590; email: aktioun.bambesch@vdl.lu

		·	3.		,	C			
e sou	ıssigné(e)	Nom:	Nom:Prénon						
nscris	mon fils /	ma fille Nom:	Nom:Prénom:						
ι Ι' Δk t	tioun Ram	bësch Pâques 2019							
		•							
Aaress	se:					L			
Tél./G	SM:	Tél.		E-mail:					
A - 4 ! -		f l	1 1	1	NI - ti	114.7			
Matric	ule de l'en		mois jour numéro		Nationa	llité:	•		
Elève du cycle		1 1	1.2	2.1					
		1.1 1 ^{re} maternelle	2º maternelle	2.1 1 ^{re} prir	n.				
		2.2 3.1	3.2 4.1	4.2	do l'ácole	<u>.</u> :			
		2 ^e prim. 3 ^e prim.	4 ^e prim. 5 ^e prim.				••		
ncad	rement sp	écifique: si oui, leque	l:	p, troubles c	omportementaux				
	-		Luxembourg (pendant						
i oui,	lequel:								
		ıillez cocher l'arrêt							
	— vet	iillez cocner l'arret	ae bus choisi —						
¥	Quartier	Nom de l'arrêt	Adresse de l'arrêt	V	Quartier	Nom de l'arrêt			
	Beggen	Beggen-Kierch	rue de Beggen 191		Hamm	École Hamm			
	Belair	École Charles IV	av. Gaston Diderich 240		Hollerich	Hollerich-Schluechthaus			
	Belair	Clinique Sacré-Coeur	av. Gaston Diderich 51		Kirchberg	Paul Noesen Quai 1			
	Belair	Ecole Aloyse Kayser	rue Aloyse Kayser (AS)		Kirchberg/Kiem	École Kiem			
	Bonnevoie	Pierre Hentges	bd de la Fraternité e.f. 1C		Limpertsberg	École Henri VII			
	Bonnevoie	École Demy Schlechter	rue Demy Schlechter 55 (AS)		Limpertsberg	Waassertuerm			
	Bonnevoie	École rue Gellé	rue JB. Gellé 2-4 (AS)		Limpertsberg	École Batty Weber			
1	Centre	F.D.Roosevelt quai 1	bd F. D. Roosevelt 45	.	Merl	École Adam Roberti	_		
,	Cents	École Léon Kauffman	rue Léon Kauffman 51 (AS)		Merl	École rue de Merl	_		
1	Cents	Paul Albrecht	rue Camille Polfer 40		Neudorf	École primaire Neudorf			
1	Cessange	Cessange-Duerf	rue de Cessange 227		Pfaffenthal	Théiwesbur			
Cessange		Artisans	rue de Cessange 89		Pfaffenthal Pulvermuhl	Stade G. Diderich Pulvermuhl-Hammerdällch	- an		
1	Clausen	Ste Cunégonde	allée P. de Mansfeld 47		Rollingergrund	Bei der Fiels	1e i i		
1	Dommeldange	École rue Mongenast	rue Nicolas Hein (AS)		Rollingergrund	Val Fleuri			
	Eich	Eecher Klinik	rue d'Eich 101-105		Rollingergrund	Roudebierg			
<u> </u>	Muhlenbach	École Eich	rue de Muhlenbach 151 (AS)		Verlorenkost	Général Patton			
	Gare	Michel Rodange	bd de la Pétrusse 7-9		Weimershof	Marguerites			
- t	Gare	Commerce	rue de Strasbourg e.f. 42		Weimerskirch	Weimerskirch-Duerf			
	Gasperich	Bei der Auer	rue de Gasperich 20			l .			
	Gasperich	Al Gasperich	rue de Gasperich 58	AS = ar	AS = arrêt scolaire				
					ndra pas le bus				
1			a Ville de Luxembourg / le	ric pro	nara pas te bus				
			ues ou filmés de mon enfant			Date:			
		la Ville (sites internet, bro	des photos publiées dans la			200	••••		
presse.		Son Chant figure 3ul C	priotos pastices duris ta			Signatur	e:		

presse.

Identification COUPON 2

à remettre à l'animateur/l'animatrice de référence le premier jour de participation à l'Aktioun Bambësch (du 8 au 12 avril 2019)

					D /							
Je soussigné(e	,	om:			Prénom:							
•	confirme la participation de mon fils / ma fille Nom:			Prénom:								
	à l' Aktioun Bambësch Pâques 2019.											
	Adresse: LLuxembourg											
	Tél./GSM: Tél. bureau: E-mail:											
Matricule de l'e	nfant:	année mois jour		numéro	Nationalité:							
Elève du cycle	1.1 1 ^{re} maternelle	1.2 2º materr	1.2 2° maternelle									
	2.2 3.3 2° prim. 3° p	L 3.2 prim. 4° prim.	4.1 5 ^e prim.	4.2 6 ^e prim.	de l'école							
Encadrement s	pécifique: si o	ui, lequel:			troubles comportementaux							
Inscrit au foyer	Inscrit au foyer scolaire de la Ville de Luxembourg (pendant la durée de l'Aktioun Bambësch):											
si oui, lequel	si oui, lequel:											
Numéro de l'ar	rêt du bus spé	écial Aktioun Ba		n° bus n° arı	ne prendra pas le bus							
à remplir	par vos so	ins —		CAI	utorise l'administration communale de la Ville de Luxembourg / le PEL à publier des documents photographiques ou filmés de mon enfant ir les besoins de la Ville (sites internet, brochures, affiches). suis d'accord que mon enfant figure sur des photos publiées dans la							
Nom de l'enfant:		 I I		pre	sse.							
Prénom:												
Matricule: année mois	jour nume	éro										
Adresse:					Date:							
 		 			Signature:							
LLuxembo	ourg											
¦ Tél.:	/											
Encadrement spécifiqu	ıe:											
: 		i										